

Pour une véritable justice fiscale

La France championne des prélèvements obligatoires ?

Ces affirmations sont rabâchées dès que le débat sur la justice fiscale et sociale est ouvert. Pourtant, comparer les taux de prélèvements obligatoires n'a pas de sens. En effet, ce taux apparaît plus faible dans les pays, comme les États-Unis, où l'assurance-maladie et les régimes de retraite sont très largement privés. De plus, toutes les comparaisons internationales montrent que socialiser les dépenses coûte moins cher à l'ensemble de la société. Bien que désigné comme notre ennemi à abattre, l'impôt ne serait-il pas, en réalité, notre plus fidèle allié ? À quoi ressemblerait notre quotidien, notre société sans impôts ni cotisations sociales ? Qui dans la société peut financer totalement l'éducation de ses enfants, prendre en charge intégralement ses frais de santé, se faire conduire chaque matin au travail par son chauffeur privé, se construire sa propre piscine olympique, se payer des gardes du corps pour sa sécurité, etc ?

Non au choix entre services publics et baisse des impôts !

Faut-il alors se résoudre à payer plus d'impôts pour préserver nos services publics comme le gouvernement voudrait nous le faire croire ? Eh bien non ! Non, car l'effort fiscal est très mal réparti entre les citoyens. En proportion de leur revenu, les plus modestes contribuent plus que les plus riches. Rien qu'en matière de niches fiscales, les 10 % les plus riches de la population s'approprient plus des 2/3 de la totalité des réductions fiscales. De plus, l'État ne donne pas les moyens suffisants pour lutter contre la fraude fiscale (80 milliards d'euros par an), encore une fois pour le plus grand bonheur des plus puissants. Enfin, plutôt que d'emprunter auprès de la banque centrale, l'État se finance auprès des marchés financiers pour engraisser les rentiers (coût annuel 40 milliards d'euros).



POMPIERS
1 SORTIE
500 €


LYCÉE
1 ANNEE
10.000 €


HÔPITAL
5 JOURS
6.500 €



DÉFICIT PUBLIC
80 MILLIARDS

Niches Fiscales
100 milliards
Fraude Fiscale
80 milliards
Intérêts de la dette
80 milliards

220 milliards

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Page 1 sur 6

Justice fiscale... Vous avez dit justice fiscale ?

Dans un système fiscal juste ayant pour but de promouvoir une société équitable, chacun devrait contribuer à hauteur de ses moyens afin que tous aient accès aux mêmes services ou aux mêmes droits. C'est ce qui permet de réduire les inégalités et en quelque sorte de mieux répartir le gâteau entre les citoyens.

Pourquoi faut-il réduire les impôts proportionnels ?

La TVA est le principal impôt proportionnel. Mais contrairement aux impôts progressifs, elle ne prend pas en compte les ressources du contribuable. Un même taux d'imposition s'applique, que l'on soit très riche ou très pauvre. En réalité, plus les rémunérations augmentent et plus la part d'impôt à payer baisse. On peut donc qualifier ce système de dégressif. En clair, plus on est riche et moins on contribue. Ce type d'imposition, injuste, est le plus répandu dans le système fiscal français. Il est même en constante augmentation. Les taxes sur les carburants sont, par exemple, basées sur le même principe.

**Pour l'entretien
de la force
publique, et pour
les dépenses
d'administration,
une contribution
commune est
indispensable :
elle doit être
également
répartie entre
tous les citoyens,
en raison de leurs
facultés.**

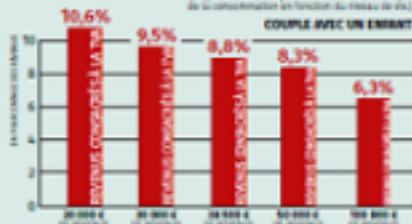
... art. 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

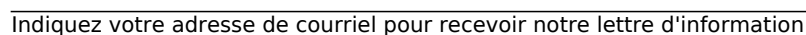
Pourquoi il faut augmenter les impôts progressifs !

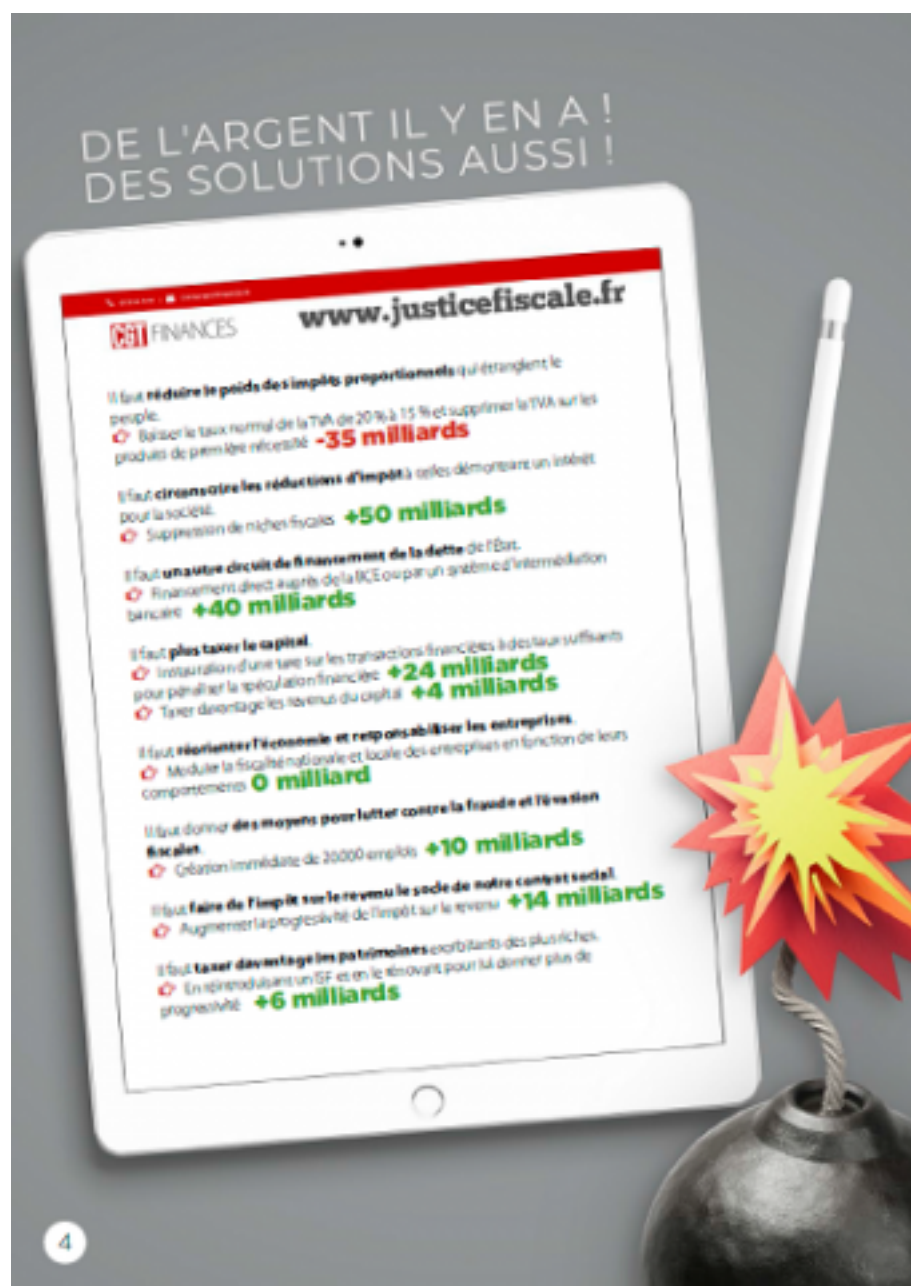
La déclaration des droits de l'homme et du citoyen prévoit que chacun doit contribuer à hauteur de ses moyens. C'est dans cet esprit qu'est construit l'impôt sur le revenu (principal impôt progressif du système fiscal français). Le taux d'imposition augmente progressivement en fonction des revenus. Pourtant, si ce mode d'imposition est, à l'évidence, le plus juste, il est largement minoritaire. Il ne représente, en effet, que 8 % des prélèvements obligatoires. Il est, de plus, sans cesse affaibli et remis en cause pour le plus grand bonheur des plus riches.

PART DES REVENUS CONSACRÉS À LA TVA

(D'après des statistiques de l'INSEE tenant compte de la contribution en fonction du niveau de vie.)









fichiers:



[Télécharger ir-2019.pdf](#) (529.18 Ko)

Public: [Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)
[Fiches Techniques / Argumentaires](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
